

Le plan

Dans un travail de recherche, il faut être au clair sur l'objectif en d'autres termes savoir où aller. Ceci exige un savoir particulier de structurer et d'organiser l'écrit de manière à ce que cet objectif formulé au préalable soit atteint. Bien évidemment après avoir fait une recherche bibliographique, vous disposez maintenant d'un ensemble d'ouvrages théoriques ayant une relation avec votre sujet de recherche. Après avoir pris le temps de lire les plus importants dont les informations et les connaissances qu'ils comportent concernent votre sujet de recherche, l'étape qui suit c'est l'étape de la prise de notes après quoi vous devriez impérativement redéfinir clairement et consciencieusement votre objectif précis selon un plan général qui, d'une part, vous permettra de mettre en place la macrostructure de l'ensemble du corps de votre écrit et des plans secondaires pour chaque chapitre qui, d'autre part, en organisent la progression dans la microstructure de l'ensemble. Ceci vous permettra de rester dans le vif de votre sujet en vous évitant de vous en éloigner.

« Si vous ne savez où vous allez, vous arriverez probablement ailleurs. »

R. F. Mager

Attention ! Ne confondez pas le plan de travail et le plan de rédaction, le plan de travail concerne la démarche de la recherche dont j'ai déjà parlé dans le cours précédent ; le plan de rédaction, dont il s'agit dans ce cours, concerne l'organisation de l'écrit en soit. Ceci dit, un sujet de recherche doit être traité scientifiquement. Il importe, donc, de concevoir un plan cohérent, c'est-à-dire il faut qu'il y ait cohérence entre les différentes parties et les différents chapitres. Au sujet du plan Beard souligne :

« Mais il importe dès ce moment de ne pas s'enfermer dans le plan de travail et de ne pas le considérer comme devant être le plan de rédaction. »

Je souligne que le plan est fondamental, à savoir qu'il est la charpente de votre mémoire et qu'il reflète de manière précise l'organisation du contenu de votre travail de mémoire. Il reflète, également, la bonne méthode.

Veillez, s'il vous plait, à ce que votre plan réponde parfaitement à une progression réfléchie et intellectuelle. Chaque partie doit découler de la précédente, c'est-à-dire que le rapport doit être logique (une relation de cause à conséquence).

Et d'ajouter, Les titres doivent résumer conformément les contenus tout en étant simples et compréhensibles.

En outre, le plan doit être conçu en deux ou trois parties que vous devez absolument équilibrer : une partie ne doit pas être plus ou moins étayée qu'une autre.

Donc, avant de rédiger le contenu de votre travail de recherche, c'est-à-dire la structure de votre développement, il faut prévoir son déroulement en établissant un plan général. Son élaboration se conçoit sur la base de la problématique que vous avez formulée au début de votre démarche. Ce plan d'ensemble peut, le cas échéant, servir de cadre théorique à une recherche systématique d'idée.

Retenez : un plan doit déterminer si votre mémoire va apporter de nouvelles connaissances ou informations et si la perspective est innovante à votre sujet.

Rappel récapitulatif : Avant de définir le plan de votre écrit, vous êtes censé avoir déjà :

- ✧ Un sujet bien défini.
- ✧ Fait une analyse minutieuse du problème posé.
- ✧ Une question centrale (générale) et des sous-questions (questions secondaires).

Les étapes à suivre :

Il est préférable de ne pas scinder le contenu en concevant deux parties (partie théorique et partie pratique). Le mieux c'est d'argumenter, au fur et à mesure,

vos hypothèses avec des citations ou passages puisés dans des ouvrages théoriques. Ceci facilitera la lecture lors d'examen en permettant une observation avec attention et donnera plus de crédibilité à votre travail en renforçant intensément vos idées.

I. **L'introduction** : Elle sert, en effet, à annoncer la problématique de l'étude et fournir l'information de base sur la recherche. Elle ne doit, cependant, pas être le lieu d'analyse du sujet et lequel sera traité dans le développement. Dans cette première partie, le chercheur doit, absolument, mettre en exergue :

-a) Le problème posé. -b) L'hypothèse. -c) Le choix.

-d) La motivation. -e) Le corpus.

-f) La répartition (Les différents chapitres et sous-chapitres).

II. **Le développement** :

C'est la partie qui contient l'analyse proprement dite, les synthèses, les définitions, les comparaisons, les résultats obtenus, les commentaires, etc. Elle doit être faite selon un ordre qui ordonne les réflexions et leur donne un sens. C'est, donc, la partie la plus importante où il s'agit d'élaborer une solide argumentation en choisissant un mode de raisonnement concernant l'articulation des idées.

III. **La conclusion** :

Dans cette partie, il ne faut ni reprendre le développement ni introduire de nouvelles idées. Elle doit contenir le bilan de ce que le développement permet de penser et elle consiste en une nouvelle orientation de la pensée soit une piste donnée pour des recherches ultérieures. L'une des fonctions de la conclusion est la mise en valeur du développement.

Enseignante Auteure : Docteure Taouret Hafiza.

Bonne révision.